



PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

1 - LE ZONAGE

- Limite de zone ou limite de secteur de zone
- UA** Désignation de zone
- Aa** Désignation de secteur de zone

2 - LES EMPLACEMENTS RESERVES

- 1 Numéro
- 15 Emprise de l'emplacement réservé
- [Hatched Box] Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

- [Dashed Line] Recul des constructions par rapport à l'axe de la voie

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- [Dotted Box] Secteur soumis au risque d'inondation (crue centennale)
- [Grid Box] Servitude de projet

ELEMENTS REMARQUABLES

- [Patterned Box] Elément remarquable du paysage
- [Dotted Box] Secteur à protéger

PLU - Plan Local d'Urbanisme -

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU **SOULTZERLAND**
 HOFFEN, KEFFENACH, MEMELSHOFFEN, RETSCHWILLER, SCHOENENBOURG, SOULTZ-SOUS-FORETS, SURBOURS

COMMUNE DE **SOULTZ-SOUS-FORETS**

PLAN DE REGLEMENT
 3 AU 1/2000
 Hohwiller

REVISION N°1
Approbation

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DELIBERATION DU 06 SEP. 2012

A HOHWILLER Le 10 SEP. 2012

Le Président **Charles GRAF**